



Guide OSP Information

ALTERNATIVES POUR LES URGENCES

N'ayez jamais peur de demander une aide médicale si vous estimez que c'est nécessaire.

Votre point de vue personnel est tout aussi légitime que l'avis d'un professionnel et ce n'est pas votre job de patient-e de décider s'il s'agit d'une urgence médicale ou non.

Il existe des alternatives aux services d'urgence qui, dans de nombreux cas, vous aideront tout aussi bien et souvent plus rapidement:

SPO Patientenorganisation

Häringstrasse 20 | 8001 Zürich

Tel. 044 252 54 22

info@spo.ch | spo.ch



MÉDECINS DE FAMILLE:

Dils devraient être votre premier point de contact, de nombreux modèles d'assurance l'imposent du reste. Si vous n'avez pas encore de médecin de famille, tâchez de trouver rapidement un cabinet à proximité qui accepte encore de nouveaux/elles patient-e-s.

A part ça et en dehors des heures d'ouverture des cabinets, les possibilités suivantes s'offrent à vous:

CONSULTATION PAR TÉLÉPHONE:

pour les situations ne mettant pas la vie en danger, des numéros de téléphone d'urgence existent dans toutes les régions de Suisse, qui vous permettent d'atteindre des médecins 24 heures sur 24. Par exemple le téléphone médical de Zurich, atteignable via le numéro gratuit 0800 33 66 55 (vous trouverez les numéros pour votre région ou votre canton en ligne en utilisant les mots-clés tels que «téléphone médical» ou «téléphone d'urgence»). Ces services téléphoniques d'urgence analysent vos symptômes grâce à des questions ciblées et vous conseillent la meilleure marche à suivre. Une moitié environ des cas peuvent être traités de manière définitive; un quart environ des cas sont référés à des services d'urgence.

CLINIQUES SANS RENDEZ-VOUS:

Dans les centres urbains (souvent à la gare), vous trouverez des cliniques où vous pouvez vous présenter dès le matin et jusqu'à tard le soir sans rendez-vous. Ces cliniques, appelées aussi «permanences» sont équipées de façon à gérer de nombreuses urgences sur place. Si vous devez tout de même aller à l'hôpital, vous aurez déjà bénéficié de premiers soins précieux.

PHARMACIES:

De nombreuses pharmacies sont en mesure de bien vous conseiller en cas de troubles mineurs – certaines 24 heures sur 24.

Au fait: de nombreux services d'urgence sont précédés de cabinets de médecine générale pour traiter les cas moins urgents. Selon les cas, vous pouvez également vous rendre directement dans ces cabinets. Renseignez-vous auprès de votre hôpital.